



République du Sénégal

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la  
Recherche et de l'Innovation (MESRI)



Cérémonie de lancement officiel de la mutuelle de  
santé des étudiants de l'UVS

## DOSSIER DE PRESSE

Juillet 2019

*Mutuelle de santé*  
POUR LES ÉTUDIANTS, PAR LES ÉTUDIANTS



Adhérez et bénéficiez d'une prise en charge  
médicale où que vous soyez

PLUS D'INFOS  
[mutuelledesante@uvs.edu.sn](mailto:mutuelledesante@uvs.edu.sn)

© - DCM/UVS - dcm@uvs.edu.sn



[www.uvs.sn](http://www.uvs.sn)

**Adhérez et bénéficiez d'une prise en charge médicale où que vous soyez**

CONTACT  
[mutuelledesante@uvs.edu.sn](mailto:mutuelledesante@uvs.edu.sn)

**Contact presse :**

**Mamadou Alpha SANE, Chargé de relations presse**

e-mail : [mamadolapha.sane@uvs.edu.sn](mailto:mamadoulapha.sane@uvs.edu.sn)

Tél. +221 76 637 82 62

**Garmy SOW, Chargée de Communication externe et digitale**

e-mail : [garmy.sow@uvs.edu.sn](mailto:garmy.sow@uvs.edu.sn)

Tél. +221 76 637 82 63

## **Contexte**

L'Université virtuelle du Sénégal (UVS) met en place la Mutuelle de Santé des étudiants de l'UVS : la MSE-UVS. Première dans le cadre de l'enseignement supérieur au Sénégal, cette mutuelle a été mise en place conformément au règlement communautaire en vigueur au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

L'UVS, caractérisée par son modèle pédagogique innovant, basé sur les Technologies de l'Information et de la Communication et par sa présence nationale, ne favorise pas l'implantation de campus universitaires, et par conséquent d'œuvres sociales dans la forme classique habituelle.

Malgré cette contrainte, la Coordination de l'UVS, a toujours eu à cœur de mettre à disposition une politique sociale provisoire au plus grand nombre. En effet, beaucoup d'étudiants ont bénéficié d'accompagnement et de soutien dans leur prise en charge sanitaire, notamment dans des situations d'urgence.

De ce fait, dans l'objectif de consolider cette volonté et d'en faire bénéficier à tous ses étudiants, l'UVS a entrepris depuis le mois de février des démarches pour la création de la mutuelle de santé, en partenariat avec l'Agence de la Couverture maladie Universelle (ACMU) et la mutuelle sociale Transvie.

Ainsi, plus de 29 000 étudiants répartis dans les différents Espaces numériques Ouverts (ENO) de l'Université virtuelle du Sénégal ont, désormais, la possibilité de bénéficier d'une prise en charge sanitaire. Ces ENO, implantés dans plusieurs départements du pays (Bignona, Dakar, Diourbel, Guediawaye, Kaolack, Keur Massar, Kolda, Mbour, Podor, Saint-Louis, Sébikotane, Thiès, Ziguinchor), constituent les sections de la mutuelle de santé.

La présidence de la mutuelle est assurée par Monsieur Abdoulaye DIOP, étudiant première année de master en science de l'Éducation, à l'espace numérique ouvert (ENO) de Thiès. Monsieur DIOP se distingue aussi par son engagement et son implication aussi bien dans les dans les activités Institutionnelles qu'estudiantines. En effet, il a été le vice-président du Bureau des Espaces numériques ouverts (BENO) de Thiès en 2018 et durant deux années successives, moniteur d'accueil des nouveaux bacheliers dans le même ENO.

## **Les objectifs de la mutuelle de santé**

La MSE-UVS a pour objectifs d'améliorer les conditions de santé des étudiants où qu'ils se trouvent, selon leur ENO de rattachement. Elle se propose de mener, essentiellement

au moyen des cotisations de ses membres, des actions de prévoyance, d'entraide et de solidarité, en vue notamment :

- d'assurer la prise en charge de tout ou une partie des soins de santé ;
- d'assurer l'amélioration des conditions de santé de ses bénéficiaires ;
- de faciliter l'accès pour tous à des soins de santé de qualité ;
- de stimuler l'amélioration de la qualité des soins ;
- de participer aux activités de promotion et d'éducation à la santé ;
- de promouvoir et de développer ses propres services de santé.

Les organes de la mutuelle de santé :

La mutuelle dont la gestion est exclusivement assurée par les étudiants, est composée des organes suivants :

- l'Assemblée Générale (AG) ;
- le Conseil d'Administration (CA) ; -
- le Bureau Exécutif (BE) ;
- et le Comité de Contrôle (CC).


### **Organisation et fonctionnement des organes de la mutuelle**

Afin d'assurer une bonne gestion de la mutuelle, celle-ci est régie par des statuts validée par une assemblée générale. Cette dernière est l'organe suprême de la mutuelle de santé et réunit les délégués représentant les différents ENO, qui constituent les sections de la mutuelle de santé.

La mise en place de ces sections permettent d'avoir une bonne représentativité dans les organes de pilotage et de décision, les délégués, qui sont au nombre de 100 sont répartis dans 13 sections (voir tableau ci-après), constitués par les ENO.

### **Droits d'adhésion**




Pour garantir l'accès à la mutuelle à tous les étudiants, les droits d'adhésion ont été fixés à un tarif accessible, de 5.000 FCFA par an.



**MSE-UVS**  
MUTUELLE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS  
*foo nekké fajoo fa*

**Mutuelle de santé**  
**POUR LES ÉTUDIANTS,**  
**PAR LES ÉTUDIANTS**

**Adhérez et bénéficiez d'une prise en charge médicale où que vous soyez**

[www.uvs.sn](http://www.uvs.sn)   



☎ 5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN  
✉ BP : 15126 Dakar-Fann  
📍 Tél. : +221 33 867 12 67

☎ Cité Keur Gorgui - Résidence Maty  
✉ BP : 15126 Dakar-Fann  
📍 Tél. : +221 33 867 12 67

 [www.uvs.sn](http://www.uvs.sn)

